

ARDENNE rives de mag



Mesdames, Messieurs,

Nous entrons dans une nouvelle année qui sera, au sein de notre Communauté de Communes, toujours aussi riche de projets et d'actions.

Mais si la Communauté fait partie intégrante de vos vies quotidiennes, nous avons tout de même souhaité réaliser un dossier, sous forme de dessin ludique, recensant tous nos domaines de compétence. Ainsi, vous pourrez découvrir comment agit votre Communauté, et dans quels champs d'action, tout au long de l'année.

En outre, le dossier de la boucle de Chooz, chaînon manquant de la Voie Verte Trans-Ardennes, est en passe d'aboutir après un travail de plusieurs années. Nous ne pouvons que nous en réjouir pour les usagers de ce magnifique cheminement vélo et piéton qui relie Givet à Charleville-Mézières sur plus de 60 kms le long de la Meuse.

Enfin, avec le Bureau d'Accueil des Tournages de la Région Grand Est, avec lequel nous travaillons depuis trois ans maintenant, nous mettons en lumière l'un de nos sites les plus emblématiques, Charlemont, tout en expliquant dans quelle mesure les différents projets de tournage (court, moyen ou long métrage) peuvent être accompagnés sur notre territoire. Même si cette activité n'est pas régulière, comme peut l'être le tourisme par exemple, il s'agit d'un vecteur d'attractivité et surtout d'un excellent moyen de faire connaître la Pointe des Ardennes, au-delà de nos frontières.

Dernière nouveauté, le concours photo que nous avons lancé dans le magazine précédent a remporté un franc succès. Nous remercions l'ensemble des participants. Le choix a été difficile et c'est, ainsi, M. Olivier BONNAGUE, de Revin, qui sort vainqueur avec une magnifique photo que vous pouvez admirer en dernière de couverture. Bravo à lui et encore merci à tous pour votre participation.

Mettre en valeur notre territoire, agir pour vous offrir des services de qualité tout en préservant le cadre de vie, voilà quelques-uns des objectifs qui nous occuperont tout au long de cette année 2018!

Il me reste, ainsi, au nom de tous les élus communautaires, à vous souhaiter une excellente année pleine de réussite, de joie et de bonheur pour vous et tous vos proches!

Bonne lecture à toutes et à tous

Bernard **DEKENS**



LE TRIMESTRE

- p. 4 Voie Verte, la boucle de Chooz bientôt aménagée
- p.7 Que fait notre Communauté?
- *p. 10* Charlemont, site de tournage
- p. 12 En direct de Foisches
- p. 15 Numéros utiles



À GAGNER

DES ENTRÉES POUR TERRALTITUDE ET RIVÉA

Envoyez-nous votre plus belle photo, parmi les thèmes suivants : paysage printanier ou insolite.

Modalités de participation sur notre nouveau site internet :

www.ardennerivesdemeuse.com



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Bernard DEKENS

RÉDACTEUR EN CHEF

Richard SZWAJCER

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Stéphanie YOL

MAQUETTISME - CRÉATION

Caroline PETIT

COMITÉ DE LECTURE

Bernard DEFORGE Didier BERTOLUTTI Jean-Bernard ROSE Ginette DEFAUT Richard SZWAJCER Stéphanie YOL

IMPRIMEUR

Picking

CRÉDITS PHOTO

Ardenne Rives de Meuse Valdardennetourisme CDT 08 / JM Lecomte Agence culturelle Grand Est / Alice Maurer M6

DÉPÔT LÉGAL

n°68 135/92



Retrouvez le bulletin en version audio.

Si vous-même, ou une personne de votre entourage êtes non-voyant, mal-voyant ou si vous avez des difficultés pour lire, contactez le 03. 24. 41. 35. 03.



ARDENNE rives de mag se décline également sur notre

nouveau site internet :

www.ardenne**rives**de**meuse**.com

Voie Verte, la boucle de Chooz BIENTÔT AMÉNAGÉE

En juin 2008, la Voie Verte Trans-Ardennes qui relie Givet à Charleville-Mézières est inaugurée et le succès est immédiat auprès des cyclistes et piétons locaux ainsi que des touristes. Seul tronçon non desservi par cette voie verte, la boucle de Chooz, sera bientôt aménagée.



HISTORIQUE DU PROJET

Lorsque le Conseil Général des Ardennes a décidé, au début des années 2000, de créer une piste cyclable le long de la Meuse, entre Charleville-Mézières et Givet, la question du passage entre Ham-sur-Meuse et Chooz a été posée. A cet endroit, il n'y avait pas de chemin de halage, puisque la navigation ne passait pas par la boucle de Chooz, grâce au tunnel-canal de Ham-sur-Meuse.

La présence de la centrale EDF de Chooz B, en rive gauche, et de la première centrale de Chooz A, en rive droite, ont eu pour conséquence que le tracé a dû les éviter. C'est ainsi que la Voie Verte quitte la Meuse entre Ham-sur-Meuse et Chooz, pour emprunter les routes départementales.

Il s'est avéré, à l'usage, que cette solution n'était pas satisfaisante, du fait de la cohabitation entre cyclistes et véhicules, notamment sur la RD 46DA qui conduit à Chooz, route très fréquentée du fait de la centrale de Chooz B. De plus, la RD 46DB qui dessert Ham-sur-Meuse, est très pentue, et deux accidents ont eu lieu, dont un mortel.

Cette portion de tracé entre Chooz et Hamsur-Meuse était donc véritablement le chaînon manquant de la voie verte, à l'origine de demitours des cyclistes qui voulaient l'éviter.

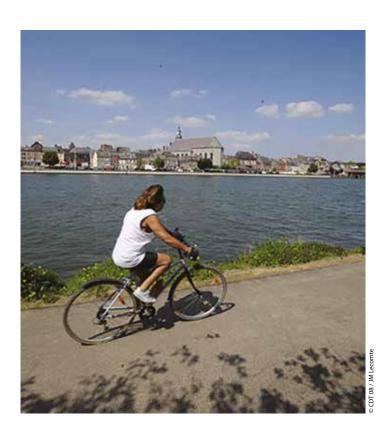
Ainsi, devant cette situation pénalisante pour l'activité touristique, la Communauté de Communes, dès 2006, a demandé au Département la réouverture du dossier, afin de pouvoir étudier la possibilité de continuer à longer la Meuse en

rive droite, entre Ham-sur-Meuse et Chooz. Elle a patiemment œuvré pour obtenir, le 22 octobre 2009, l'accord du Directeur du CNPE de Chooz pour le passage de la piste cyclable en rive droite de Meuse, devant l'ancienne centrale dont le démantèlement est en cours.

Aussitôt, la Communauté de Communes a recontacté le Conseil Général des Ardennes, pour lui communiquer cette information ouvrant la possibilité de passage de la Voie Verte en rive droite de la Meuse entre Chooz et Ham-Sur-Meuse. Des réunions de travail entre le Conseil Général, la Communauté de Communes et les communes de Chooz et de Ham-Sur-Meuse s'engagent alors.

En 2010, le Conseil Général accepte de prendre la Maitrise d'Ouvrage des travaux de ce futur tronçon. Les demandes de financements sont lancées en 2011 auprès du Conseil Régional de Champagne-Ardenne (actuelle Région Grand Est), de l'Etat et de l'Europe, dans le cadre du programme Interreg V.

Suite à ces réunions, le tracé du futur tronçon de la Voie Verte entre ces deux communes a été établi. Par ailleurs, vu le temps nécessaire pour arriver à l'aboutissement de ce projet, et afin de répondre à l'urgence de mise en sécurité des usagers de la







Voie Verte, les accotements de la RD46DA sont réaménagés en pistes cyclables, en juin 2015, par le Conseil Général.

En 2012, le tracé est validé avec le Conseil Général des Ardennes, suite à une étude de faisabilité qui détaille les différents tronçons d'une future piste de 2,5 m de large sur 7 km de long, dans une topographie très difficile en rive droite.

La Communauté de Communes entreprend alors, à partir de 2013, les démarches d'acquisitions foncières, à la demande du Département.

Le Département a, de son côté, mené les études environnementales nécessaires, puis a soumis le dossier d'étude à l'Etat pour validation et préconisations, avant son dépôt officiel.

Une enquête publique, portant autorisation de travaux, a été prescrite par arrêté n°2017-488 du 12/10/2017, et s'est déroulée du 6 novembre au 5 décembre 2017, en mairies de Chooz (siège de l'enquête) et Ham-sur-Meuse.

Le rapport du Commissaire Enquêteur a été remis le 4 janvier dernier.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux devraient se dérouler de septembre 2018 à fin février 2019. L'ouverture est prévue au printemps 2019.

Afin de réduire les nuisances aux riverains, les phases de travaux seront découpées en plusieurs tronçons, qui seront effectués les uns après les autres. Cela limitera l'impact sur la circulation locale, notamment à Ham-sur-Meuse.

Ce nouveau tronçon sécurisé permettra d'augmenter la fréquentation des cyclistes et piétons. Beaucoup d'usagers qui ne rebrousseront plus chemin de chaque côté de ce tronçon manquant, pourront ainsi admirer le paysage sauvage et agréable du côté colline, et industriellement intéressant du côté Centrale.

UN TRONÇON TRÈS ATTENDU

Du point de vue du développement économique sur le territoire, avec une dépense moyenne de 50€/jour pour un cyclotouriste, cette Voie Verte est une véritable chance pour les nombreux prestataires touristiques de notre territoire : restaurateurs, hébergeurs, commerces, activités récréatives et de loisirs...

Ce nouveau tronçon est, par ailleurs, très attendu, car il fait partie intégrante de l'itinéraire européen « La Meuse à Vélo » reliant la source du fleuve, sur le plateau de Langres, à son embouchure à proximité de La Haye, aux Pays-Bas, soit 1152 km de routes balisées, via le RAVeL en Belgique, avec pour modèle la très connue « Loire à Vélo », qui draine aujourd'hui près de 1 million de cyclistes par an.



Le coût des travaux est estimé à environ 1 700 000 € TTC.

Le Conseil Départemental des Ardennes finance à hauteur de 305 000€.

La Région Grand Est finance à hauteur de 120 000€.

Le dossier Interreg V, « Ardenne Cyclo », financera à hauteur d'environ 420 000 €.

Le coût à la charge de la Communauté sera donc d'environ 855 000€, auquel il convient d'ajouter le coût du foncier (66 000€).

Que fait notre COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

La Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse fait partie de votre quotidien. Mais savez-vous vraiment dans quels domaines d'action elle intervient ?



Depuis trente ans, les compétences de notre Communauté ont évolué, au gré des législations et des réglementations émanant de l'Etat. Et les transferts de compétences ne se font pas toujours avec transferts de ressources. Le périmètre de notre Communauté a aussi évolué puisqu'en 2015 nous avons accueilli les communes de REVIN et ANCHAMPS. Nous avons gagné de nouveaux habitants et intégré de nouvelles structures dans le cadre de nos compétences.

Il faut donc que notre Communauté s'adapte sans cesse afin de vous offrir un service public de qualité, notamment grâce à des choix budgétaires pesés et réfléchis.

Il y a d'un côté les compétences obligatoires et de l'autre les compétences optionnelles que nous avons choisies. Expliquer toutes nos compétences de manière écrite nous a semblé peu parlant.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité réaliser ce schéma explicatif (page 8 et 9) de nos domaines d'action qui, de manière ludique et pédagogique, vous permettra de savoir à quoi

sont utilisés vos impôts, ce que font pour vous au quotidien vos élu(e)s, et les agents de la communauté.

Dans un esprit d'intérêt communautaire, votre Communauté travaille, depuis maintenant 30 ans, afin de vous offrir la meilleure qualité de services. Les élu(e)s se succèdent, les projets démarrent et aboutissent, mais notre Communauté, elle, reste toujours à votre service.

HORAIRES D'OUVERTURE

Siège de la Communauté 29 rue Méhul - 08600 GIVET Tél : 03 24 41 50 90

Notre nouveau site internet : www.ardennerivesdemeuse.com

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h00



Quels sont les domaines d' de votre Communauté de Cor ARDENNErivesdeme

SPORT

· Construction, entretien et fonctionnement des piscines et du Centre Aqualudique Rivéa

TOURISME

- Promotion du territoire
- Office de Tourisme Communautaire Val d'Ardenne
- · Aménagement, entretien et valorisation des sentiers Touristiq d'Intérêt Communautaire
- Valorisation du patrimoine touristique de la Pointe : Charlemo Fort Condé, Camp Romain, bateau restaurant Charlemagne...



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques communautaires (ex : soutien au port de Givet, aide aux porteurs de projet, pépinière d'entreprises...)
- Politique locale de soutien au commerce et activité commerciales (ex : chèques cadeaux La Pointe, guide du commerce et de l'artisanat...)

SANTÉ

- Mise en place du Contrat Local de Santé qu but de lutter contre la désertification médicale
- aide aux études en médecine (ACCEM)
- aide à l'installation des médecins (ACCIM)
- aide à la maîtrise de stage pour les médecir
- Guichet Unique Installation Santé (GUIS) - revalorisation de l'hôpital de Fumay
- promotion de l'offre de santé territoriale

action nmunes use

LE TERRITOIRE au 1^{er} janvier 2018

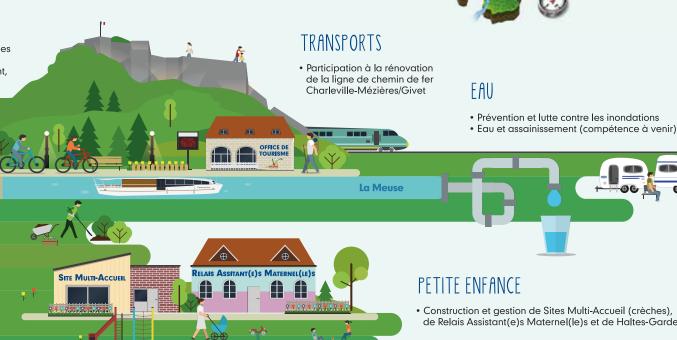
28 030 HABITANTS

COMMUNES

232

KILOMÈTRES CARRÉS





 Construction et gestion de Sites Multi-Accueil (crèches), de Relais Assistant(e)s Maternel(le)s et de Haltes-Garderie

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

- Instruction des actes d'urbanisme
- Aide à l'amélioration du logement et mise en valeur du patrimoine bâti



ACTION SOCIALE

- Aide de la Communauté aux Etudes Supérieures (ACCES)
- Aide à la mobilité dans la Communauté (Taxi à la carte)
- Soutien au retour à l'emploi
- Financement d'associations chargées par la Communauté de mesurer des actions de prévention contre les addictions
- Adhésion et conventionnement avec les associations chargées de l'information, l'orientation et l'insertion des jeunes de moins de 26 ans
- Aménagement, gestion et entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage

i a pour

Charlemont, SILENCE SUR LE PLATEAU, ÇA TOURNE!

Afin de promouvoir les décors de notre belle région auprès des professionnels, le Bureau d'accueil des tournages Grand Est a référencé le site de Charlemont comme lieu à fort potentiel cinématographique.

LE BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES

Le Bureau d'accueil des tournages est une mission confiée par la Région à l'Agence culturelle Grand Est. Il est animé par trois chargés de mission basés respectivement à Reims, Nancy/Epinal et Sélestat.

En coordination avec le fonds de soutien régional, il accompagne les projets audiovisuels et cinématographiques développés sur le territoire : courts métrages ou longs métrages de fiction, séries TV et téléfilms, etc. En 2017, plus de trente films ont été suivis pour un total dépassant les 400 jours de tournage dans la Région.

Ces tournages, constitués d'équipes techniques et artistiques plus ou moins importantes selon les projets, apportent de réelles retombées économiques et culturelles sur le territoire.

Pour les sociétés de production audiovisuelles, l'accompagnement du Bureau d'accueil des tournages prend la forme d'un soutien logistique à la préparation des tournages. Il apporte ainsi son expertise du territoire aux productions qu'il accueille et sert d'interface entre les projets de tournages et les partenaires locaux. Il assiste les productions dans la recherche de décors en Grand Est, encourage le recrutement de techniciens locaux et facilite les démarches sur place. Il relaie également les annonces de casting (rôles, figuration) sur la page Facebook Tournages Grand Est.



© Mégane Dardenne - OTC Val d'Ardenne



En parallèle, le Bureau d'accueil des tournages accompagne également la filière professionnelle en Grand Est (techniciens, prestataires, ...) et les partenaires locaux (collectivités territoriales, gestionnaires de décors, ...), notamment en mettant en place des formations et des séminaires. Lorsque des tournages s'implantent sur le territoire et sollicitent ces acteurs locaux, le Bureau d'accueil des tournages accompagne professionnels et partenaires pour les aider dans l'accueil de ces projets.

Pour leurs projets de fiction, les sociétés de productions recherchent en premier lieu des décors. Décors naturels, villes ou villages, bâtiments variés (bureaux, commissariat, hôpitaux, ...) et habitations peuvent, par exemple, servir de cadre aux scènes tournées.

Afin de promouvoir les décors du Grand Est auprès des professionnels, le Bureau d'accueil des tournages organise donc des campagnes de repérages et procède au référencement des lieux présentant un fort potentiel cinématographique. C'est dans ce cadre qu'a été recensé Charlemont, Citadelle de Givet. Ayant déjà accueilli plusieurs tournages, Charlemont regroupe des décors militaires variés et pourrait ainsi être le cadre de nouveaux tournages historiques ou contemporains.



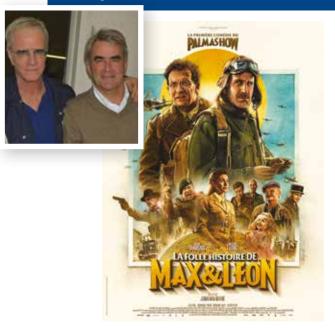
L'émission "Garde à vous", diffusée sur M6, a été tournée à Charlemont en 2015

DES FILMS TOURNÉS EN RÉGION À L'HONNEUR

Sur le territoire de la Champagne-Ardenne, le nombre de projets accompagnés augmentent ces derniers mois, et certains films tournés dans les décors champardennais connaissent de beaux succès. Ainsi, le long métrage "Petit Paysan" d'Hubert Charuel, tourné en Haute-Marne, a rassemblé plus de 500 000 spectateurs au cinéma après sa mise en lumière lors du dernier Festival de Cannes (dans la sélection de la Semaine de la Critique).

En février 2018, c'est le Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand, principal évènement dans le monde autour du film court, qui mettra à l'honneur des films tournés en Grand Est, puisque 6 courts métrages soutenus par la Région sont sélectionnés en compétition officielle. Trois d'entre eux ont été tournés en Champagne-Ardenne et accompagnés par le Bureau d'accueil des tournages : Marlon, de Jessica Palud (Punchline Production) ; Parades, de Sarah Arnold (5 à 7 films) ; et Cajou, de Claude Le Pape (Domino Films).

Christophe Lambert et Bernard Dekens, lors du tournage du film "La folle histoire de Max et Léon"







En direct de FOISCHES

QUELQUES INFORMATIONS

Nom des habitants : Les Boucards

Population: 207 habitants au 01/01/2018

Superficie: 470 ha

Fête patronale: Avant dernier dimanche d'août

Mairie: Route de Charlemont - 08600 Foisches

Tel: 03 24 42 07 03 Fax: 03 24 42 22 34

Mail: mairie.foisches@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Le lundi, mardi et jeudi : de 10h00 à 11h00 et de 16h00 à 17h00

Le mercredi: de 10h00 à 11h00 et de 18h00 à 20h00

Le vendredi : de 10h00 à 11h00

Le maire, Richard DEBOWSKI, est né à Givet, le 17 janvier 1956. Marié, il est père de 2 enfants et grandpère de 3 petits-enfants.

Retraité, il était agent EDF, au CNPE de Chooz.

Il a été élu Maire de la commune en 2014, succédant à Octave SAXE.

Auparavant, il a été Conseiller Municipal de 1989 à 1993 et Adjoint au Maire de 1993 à 2014.

Monsieur le Maire, pouvez-vous nous parler des travaux et aménagements les plus importants dont a bénéficié votre commune, au cours de ces dernières années ?

La commune a engagé de nombreux travaux et aménagements ces dernières années.

Deux lotissements ont vu le jour, route de Charlemont. Deux habitations viennent d'être construites dans le lotissement « LES COUTURES 2 ».

Dans le lotissement « LES COUTURES 3 », 5 parcelles de terrain à bâtir viennent d'être vendues. Tous les terrains ont été viabilisés.

Des travaux de réfection de la rue des Écoles ont été réalisés. L'ancien préau de l'école a été démoli. En lieu et place de ce préau, une petite place a été aménagée devant l'église.

13

Des travaux d'aménagement de la Place des Tilleuls ont été également réalisés. Des places de parking y ont été aménagées.

Dans les locaux de la mairie, un ascenseur vient d'être installé, dans le cadre de l'accessibilité PMR, pour pouvoir accéder aux salles des associations et à la bibliothèque située au 1er étage de la Mairie.

Cette bibliothèque vient d'être aménagée. Elle est ouverte tous les jours et nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui nous ont fait don d'ouvrages et de revues.

La municipalité a-t-elle d'autres projets pour embellir le village ou pour améliorer le quotidien des habitants ?



Nous avons encore beaucoup d'autres projets pour la commune. Nous sommes actuellement en phase de projet pour l'assainissement collectif du village.

La commune envisage de créer des logements ou petites habitations destinées à la location sur le lot n° 2 du Lotissement « LES COUTURES 2 ».

Nous allons construire un parking puis sécuriser le lieudit « La Mare », route de Charlemont.

Et la vie associative?

Notre commune a un tissu associatif très actif. Nous comptons 6 associations : le Club Euro-Loisirs qui se réunit pour jouer à la belote chaque jeudi, l'Amicale des Chasseurs de FOISCHES, La Pierreuse, le Club de couture Foisches'Créatif, la Jeunesse de Foisches et le Comité des fêtes qui organise de nombreuses manifestations pour animer le village et qui gère la fête patronale.

Pour conclure, il fait bon vivre à Foisches?

Oui il fait très bon vivre à Foisches. En témoignent les nouvelles constructions dans les lotissements. Notre village est très attrayant grâce aux récents travaux et aménagements effectués. Nous accentuons actuellement nos efforts sur l'embellissement du village et le fleurissement.

Par ailleurs, de nombreux services sont offerts aux habitants. La commune dispose notamment d'une très belle salle polyvalente, dotée de matériel très fonctionnel (chambre froide, four et lave-vaisselle professionnels) et d'équipements neufs tels que du matériel multimédia avec écran de projection, un espace barbecue avec des tables de pique-nique; elle est mise à disposition des habitants, avec un tarif préférentiel.

Un adoucisseur a été installé dans chaque habitation. Celui-ci a été offert par la commune avec le concours du SIDEP (syndicat intercommunal d'eau potable Aubrives-Foisches).

La commune faisant partie du SIDEP, les habitants bénéficient d'un tarif préférentiel pour l'eau, soit 0.85 € /M3.

Des box contenant du sable, des graviers provenant de la carrière de pierres bleues Lafarge Granulats Nord Est et du compot livré par la société Urbaser Environnement sont mis à la disposition des habitants. Ils peuvent également déposer leurs gravas et leur terre à la décharge de produits inertes de la Société Urano, qui se trouve sur le territoire de la commune. Et tout cela gratuitement.

Chaque mardi matin, les employés techniques collectent les encombrants des habitants, sur leur demande, pour les emmener ensuite à la déchetterie de Givet.

Nos Anciens âgés de + de 65 ans ne sont pas oubliés et reçoivent pour les fêtes de fin d'année 40 € en chèques cadeaux La Pointe, et un repas est organisé, à leur attention, chaque année.

Pour conclure, je tiens aussi à préciser que depuis plusieurs mandats, les impôts n'ont subi aucune augmentation.



Santé NUMÉROS UTILES

Mise à jour janvier 2018

HÔPITAUX



HÔPITAL LOCAL DE FUMAY

Place du Baty, 08170 FUMAY **Tél : 03 24 36 26 00** Sécretariat radiologie/échographie **Tél : 03 24 36 26 00**

CHU DINANT MONT-GODINNE

Dinant : Rue Saint Jacques, 501 - 5500 DINANT (Belgique) **Tél : 00 32 82 21 24 11** Mont-Godinne : Avenue G.Thérasse, 1 - 5530 YVOIR **Tél : 0032 81 42 21 11**

CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

45 avenue de Manchester - 08011 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Tél Standard: 03 24 58 70 70



LABORATOIRE

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES BIO ARD'AISNE

Antenne SMUR: composez le 15

Esplanade Aimé et Jules Rivir 08600 GIVET

Tél: 03 24 42 03 12

PHARMACIES



CANTON DE GIVET

Pharmacie RENARD - 37 Avenue Roger Posty, 08320 VIREUX-MOLHAIN **Tél : 03.24.41.61.40**

Pharmacie Saint Georges - 12 Place de l'église, 08320 VIREUX-WALLERAND Tél 03.24.41.60.31

Pharmacie GOOSSE-JAUMOTTE - 15 Quai des Héros de la Résistance, 08600 GIVET Tél: 03.24.42.10.51

Pharmacie de la Marine - 17 Place Méhul, 08600 GIVET Tél: 03.24.42.05.69

Pharmacie DECLEF Luc & MONETA Thierry - 13 Place de la République, 08600 GIVET Tél: 03.24.42.04.27

Pharmacie du Centre - 4 Place Carnot, 08600 GIVET Tél: 03.24.42.05.38

CANTON DE REVIN

Pharmacie de la Meuse - 1 Rue du rivage, 08170 HAYBES Tél: 03.24.41.11.56

Pharmacie ROUSSELLE - 87 Rue du Général de Gaulle, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.02

Pharmacie BARRAS-COMANDINI - 11 Place Aristide Briand, 08170 FUMAY Tél: 03.24.41.10.41

Pharmacie du Centre - 98 Rue Victor Hugo, 08500 REVIN Tél: 03.24.40.10.77

Pharmacie de la Bouverie - 16 Avenue Jean Baptiste Clément, 08500 REVIN Tél: 03.24.40.11.14

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le n°audiotel Résogarde au 3237 accessible 24h/24h - 0,34€ TTC/par min

MÉDECINS GÉNÉRALISTES



CANTON DE GIVET

Dr DUBOIS - Dr GARAND - Dr FRANCLIN - Cabinet Médical, 10 rue de la Gare, 08320 VIREUX-MOLHAIN Tél : 03.24.41.53.73

Dr DELATTRE - Dr POLLET - Dr EL-MELALI - Dr MATYJASIK - Dr LAGNIER - Dr LEROY :

Pôle Médical de la Pointe, 08600 GIVET **Tél : 03.24.42.01.56**

Dr MORTELLARO Pierre 3 route de Hierges, 08320 AUBRIVES Tél: 03.24.41.70.65

Dr CALVELLO Antonio 38 rue Notre Dame, 08600 GIVET Tél: 03.24.42.77.27

Dr DELIENCOURT Philippe 28 rue Oger, 08600 GIVET **Tél : 03.24.33.51.00**

CANTON DE REVIN

Dr GOFFE DUPRIEZ Véronique 43 rue du Rivage, 08170 HAYBES Tél: 03.24.42.06.77

Dr DEBAISIEUX Hervé 14 avenue de l'Europe, 08170 FUMAY Tél: 03.24.41.00.48

Dr HENNEQUIN Pascal 3 avenue Jean-Baptiste Clément, 08170 FUMAY Tél: 03.24.41.10.53

Dr E'SIM NZIAM NGAKUNA Natacha 30 place Aristide Briand, 08170 FUMAY Tél: 03.24.41.19.14

Dr SACREZ Marc 35 quai Port au Blé, 08170 FUMAY Tél: 03.24.41.13.14

Dr VAN DEN BERGH Michel 6, rue du Colonel Vaulet, 08500 REVIN Tél: 03 24 40 21 72

Dr DANZI Emilio 4bis, avenue du Général de Gaulle, 08500 REVIN Tél: 03.24.40.12.07

Dr GENA Guy 6, rue du Colonel Vaulet, 08500 REVIN Tél: 03 24 42 71 16

SAGES-FEMMES

Mme Caroline BATLLE, 31 rue Etienne Dolet, 08500 REVIN Tél: 06 78 46 13 69 Mme Élise MICHEL, 12 rue Oger, 08600 GIVET Tél: 09 73 03 07 30 Mme Carole SULIS, Maison des Solidarités de REVIN,

330 Allée du 8 mai 45 **Tél: 03 24 40 12 13**

Maison des Solidarités de GIVET, rue Thiers **Tél: 03 24 42 73 73**

PÔLE MÉDICAL DE LA POINTE,

12 Esplanade Jacques Sourdille, 08600 GIVET

Tél: 03 24 42 01 56 Médecins Généralistes, Kinesithérapeutes,

Orthophoniste, Cabinets dentaires, Psychologue Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Tél: 36 46 (0,06€/min + prix d'un appel local)

